CHAVILLE

Démarches associatives

Le fonctionnement d'une association nécessite des moyens humains et financiers. Le service de la Vie associative vous accompagne dans la gestion de votre association.

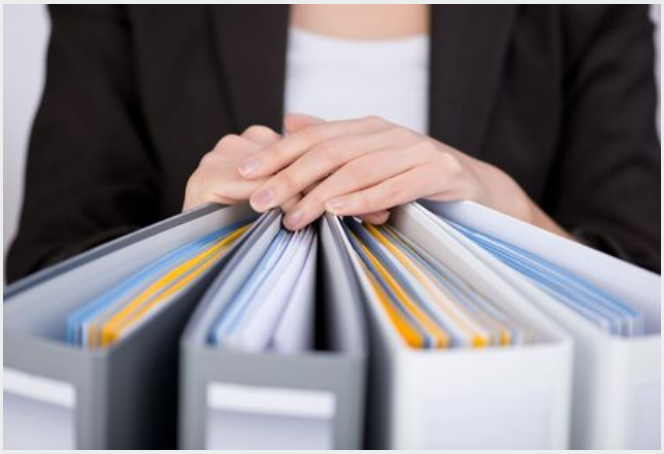

Sur rendez-vous, le service de la Vie associative répond à vos questions sur :

- L'organisation, de la gestion et du droit des associations
- L'accompagnement des manifestations associatives
- Les demandes de subventions directes et/ou indirectes
- Les associations présentes sur le territoire
- L'actualité de la vie associative locale
- L'entraide bénévole et le volontariat…

À noter
L'accompagnement des associations est géré par deux services municipaux : le service de la Vie associative et le service des Sports.

Demande de subvention

Les associations peuvent solliciter des subventions auprès de la commune et du département.

Forum des associations

Manifestation phare de la rentrée, le Forum permet aux associations chavilloises (et à toutes celles qui interviennent sur la commune) de faire...

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- Créer, gérer et développer votre association

VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS